

CONSEILS DE POSE

I. Traitement du sol

- La terre végétale doit être enlevée.
- Suivant la nature et le type de circulation, les caractéristiques de la couche de fondation varient.
- Il est recommandé de poser une nappe de géotextile pour assurer un drainage correct.
- La pente de la couche de base doit être la même que celle du sol fini pour faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement.
- Seul un bon sol ou une couche de fondation sérieuse peuvent assurer la bonne tenue du dallage.
- Avant la pose, les dalles doivent rester stockées verticalement.

II. Pose d'un dallage – en extérieur -

Lors de la pose, ne pas tremper les produits afin d'éviter les remontées de chaux (efflorescences), techniquement inévitables, elles ne compromettent en rien la qualité du dallage et disparaissent avec l'usage et l'eau de pluie.

● Pose sur lit de sable

Ni ciment, ni mortier : les dalles sont posées exclusivement sur un lit de sable d'épaisseur constante. (2 à 4 cm), pour éviter les risques de tassement différentiels. Dallage d'épaisseur supérieure ou égale à 3,5 cm. Le lit de pose sera constitué d'un sable type 0/4, exempt d'éléments argileux ou organiques.

Le lit de pose, nivelé à la règle est réalisé à l'avancement, il n'est pas compacté.

La pose s'effectue également à l'avancement (poseur sur les produits en place) avec un joint de 2 à 3 mm.

Nécessité de réaliser une butée en rive (bordure) pour s'assurer de la bonne tenue de l'ouvrage.

Ce style de pose peut être associé à un sable polymère (mélange de sable calibré et de liant) pour la réalisation et le remplissage du joint. Ce sable résistera à la pousse des mauvaises herbes et à l'érosion causée par la pluie.

● Pose sur chape béton

Dallage d'épaisseur inférieure ou égale à 3,5 cm

La pose des produits doit être conforme au DTU en vigueur (DTU 52-1) et aux règles de l'art (fascicule 29 du CCTG).

L'assise doit être résistante (dalle en béton armé par un treillis soudé + joint de dilatation) et bien drainé en périphérie (pente minimum 1 à 2 %).

1) Pose sur mortier

Réaliser une chape de mortier de 4 cm d'épaisseur minimale (sable lavé type 0/5 et ciment CEM1 dosé de 200 à 300 kg/m³ de sable).

Niveler à la règle en prévoyant les pentes pour les écoulements d'eau.

Dépoussiérer et vérifier qu'il n'y ait pas de particule non adhérente sous le produit.

Humidifier uniquement les produits en sous face.

Les poser en prévoyant des joints de l'ordre de 10 mm ou plus suivant l'effet esthétique recherché.

Niveler en exerçant une pression. Ne pas frapper directement les produits pour éviter de provoquer des microfissures.

Laisser sécher de 48 à 72 h avant de réaliser les joints.

2) Pose collée

Utiliser une colle possédant un avis technique en pose extérieure.

Après séchage complet de la chape béton (28 jours minima) dépoussiérer et vérifier les pentes.

Les produits devront être également dépoussiérés en sous face avant la pose. Vérifier qu'il n'y ait pas de particule non adhérente sous le produit.

La pose doit se faire impérativement par un double encollage côté sol et côté produit.

Exercer une pression suffisante pour écraser les sillons de colle et éviter les vides d'air.

Cette technique de pose permet de réduire les phénomènes de remontée des chaux libres en provenance de la chape béton (efflorescence).

III – Pose dallage – en intérieur –

Dalle 25 mm compatible avec plancher chauffant en pose collée avec produit conforme à la réglementation en vigueur (voir DTU).

Les essais de préchauffage (24h de chauffe) du sol auront été préalablement effectués une semaine avant la pose du dallage.

REALISATION DES JOINTS

Les joints ne doivent pas être réalisés sur un sol gorgé d'eau ou par temps pluvieux.

Ils seront effectués au mortier de ciment blanc, teinté à base de colorants ou au mortier à joint prêt à l'emploi et préparé au fur et à mesure du jointement.

La mise en place s'effectue à la langue de chat ou poche à douille.

Le niveau de joint doit être inférieur ou égal à celui des dalles ou margelles, ce qui fera ressortir l'aspect irrégulier des produits.

Ne pas étaler le mortier joint sur la totalité afin de ne pas tacher irrémédiablement les produits. Les excédents, (débordements) doivent être immédiatement nettoyés à l'eau avec une éponge. Un nettoyage final sur la surface globale du dallage à l'aide d'un produit adéquat permettra d'éliminer les voiles de ciment.

IV . Pose des margelles

Assemblage et jonction margelles/plage de piscine

Trois choix possibles :

- En recouvrement : la margelle recouvre partiellement la première dalle.
- Bord à bord : La margelle est en légère surépaisseur par rapport à la première dalle.

Il est indispensable de positionner les margelles de 3 à 5 cm vers l'intérieur de la piscine et de prévoir une pente de 1 à 3 % vers la plage.

Elles doivent impérativement être collées par double encollage sur la totalité de leur surface. La réalisation du joint est identique à celle des joints concernant les dalles.

GENERALITES

FABRICATION

Du fait de la nature et de la variété des matériaux composant les bétons, les dalles peuvent présenter dans leur teinte des nuances différentes. Afin d'effectuer un « nuancier » régulier des teintes, il est nécessaire de prendre les dalles des palettes par tranches verticales et non pas par couche horizontales, et d'entamer plusieurs palettes en même temps pour marier les dalles ; Ces variations de teintes inhérentes à toutes les dalles ne peuvent donner lieu à une réclamation..

Nos produits sont fabriqués de manière artisanale et tout comme la pierre naturelle peuvent présenter de légères différences d'épaisseur qui participent à leur caractère authentique.

EFFLORESCENCES

Ce phénomène naturel se caractérise par des tâches blanchâtres à la surface des produits. Il est commun à tout produit fabriqué à base de ciment et indépendant de notre volonté. Ces efflorescences n'affectent d'aucune manière la qualité du produit et disparaîtront avec le temps ou avec un traitement approprié.

RECOMMANDATIONS

Les produits doivent être stockés sous leur housse d'origine jusqu'au moment de la pose. Avant toute chose, vérifiez votre livraison.

Aucune réclamation concernant l'aspect ou la nature de ces produits ne sera admise après la pose. Dans tous les cas notre responsabilité se limite au remplacement des produits reconnus défectueux à l'exclusion des frais de pose ou de dépose.

COUPE DES ELEMENTS

Toutes les coupes peuvent être effectuées avec une meuleuse équipée d'un disque à matériaux. Les poussières dues à la coupe doivent être nettoyées impérativement et immédiatement.

ENTRETIEN

Afin de préserver la qualité de votre ouvrage, celui-ci doit être traité et entretenu. Des produits de traitement de surface peuvent être appliqués une fois la pose terminée et après séchage complet. Ils limitent la pénétration des tâches et salissures tout en valorisant l'aspect pierre. Chaque ouvrage nécessite un traitement adapté (demandez conseil à votre revendeur) ou utilisez les produits de la gamme PIERRAZUR qui vous assureront de meilleurs résultats. Le nettoyage occasionnel de vos surfaces avec un nettoyeur à pression est possible, sous réserve d'avoir effectué quelques essais préalables afin de régler la pression et la distance de nettoyage. Toutefois, pour le nettoyage, nous préférons vous conseiller l'usage du balai brosse et d'un savon ordinaire si besoin est. **Nous déclinons toute responsabilité en cas d'utilisation de produits de type acide ou dérivés, sels de verglage ou autres produits qui détériorent l'état de surface et provoquent des dégâts irréversibles..**

Conseils de pose pour pierres reconstituées.

La pierre reconstituée peut être appliquée directement sur les murs bruts, non traités, sur n'importe quel type de mortier possédant des caractéristiques mécaniques appropriées, sur enduit protecteur et isolant et sur placoplâtre convenablement ancrés.

Sur le bois, le métal, les enduits fragiles, les surfaces peintes ou traitées, etc..., prévoir des filets métalliques ancrés mécaniquement au substrat et surfacés avec notre colle avant de procéder à la pose de la pierre.

L'emploi d'apprêt de profondeur est utilisé exclusivement en présence d'une poussière légère en surface; dans tous les cas, le substrat doit avoir les caractéristiques indiquées ci-dessus.

Le produit ne rend pas plus robuste le mur sur lequel il est appliqué. Le chlore et autres produits chimiques peuvent décolorer la pierre reconstituée: il n'est donc pas conseillé de l'utiliser dans la réalisation de la ligne de démarcation des couloirs et dans les bords de piscines. Ne pas l'utiliser dans des zones de passage d'eau ou de boues contenant des sels ou autres substances chimiques employées pour la fonte de la glace ou de la neige.

Si elle est extrêmement facile à réaliser, la pose du matériau n'en est pas moins d'une importance vitale pour le produit. C'est en grande mesure de la manière dont les pierres ont été placées ou agencées entre elles que naissent les sensations et les émotions que l'on peut éprouver devant l'ouvrage fini. Les vieilles maçonneries nous l'enseignent.

Voici les règles anciennes à observer pour éviter les erreurs les plus fréquentes:

Pour obtenir la meilleure résistance à la compression, les pierres étaient toujours disposées à l'horizontale selon le sens de la veine, jamais à la verticale comme ce la se fait fait souvent maintenant.

Les interstices horizontaux peuvent avoir une longueur variable en fonction des goûts et des modèles, mais les interstices verticaux doivent s'interrompre et ne pas continuer au-delà de la longueur de la pierre.

Pour donner au revêtement un aspect tridimensionnel, ne jamais interrompre le travail sur l'arête; au contraire, en se servant des pierres d'angle prévues à cet effet, continuer sur le mur suivant sur au moins 25/40 cm.

Etant donné que dans les vieilles maçonneries récupérées la pierre apparaît encastrées dans l'enduit, il convient de suivre le même critère pour la pierre reconstituée afin que le revêtement ne soit pas trop évident.

Les éléments d'angle doivent toujours être alternés côté long- côté court.